



18 mai 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Baromètre exclusif MMA¹

Seul 1 dirigeant de TPE-PME sur 5 identifie le risque routier comme la 1^{re} cause de mortalité au travail

À l'occasion des Journées de la sécurité routière au travail, MMA dévoile les résultats de son 11^e baromètre réalisé avec l'Ifop auprès des dirigeants de TPE-PME. Alors que les accidents routiers professionnels représentent la 1^{re} cause de mortalité au travail en France, cette nouvelle édition révèle qu'à peine plus d'1 dirigeant sur 5 en a conscience.

Cette année, les dirigeants ont également été interrogés sur leurs propres pratiques au volant : 78 % reconnaissent avoir déjà adopté au moins un comportement à risque.

Le risque routier professionnel toujours sous-estimé

En 2024, 43 % des personnes décédées sur les routes en France métropolitaine l'ont été dans un accident impliquant au moins un usager en déplacement lié au travail. Au total, 424 personnes ont perdu la vie dans ce contexte, dont 314 lors de trajets domicile-travail et 110 lors de trajets professionnels.²

Malgré cette réalité, seuls 21 % des dirigeants savent que le risque routier est la première cause d'accidents mortels au travail (+3 points vs 2025, mais -4 points vs 2016).

Pour autant, plusieurs indicateurs montrent une progression de la prise de conscience. Ainsi, 77 % des dirigeants savent qu'ils peuvent être tenus responsables en cas d'accident lors d'un trajet professionnel (+8 points vs 2025) et 52 % lors d'un trajet domicile-travail (+7 points).

Enfin, l'intégration du risque routier dans le Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER) progresse fortement : 51 % des dirigeants l'intègrent désormais (+30 points vs 2016).

Les comportements au volant, un enjeu clé de prévention

Interrogés sur leurs propres comportements, les dirigeants reconnaissent eux-mêmes adopter une conduite à risque lors de leurs déplacements professionnels. Ainsi, près de 8 dirigeants sur 10 (78 %) déclarent avoir déjà adopté au moins un comportement à risque au volant.

Dans le détail :

- 58 % avoir déjà utilisé leur téléphone en conduisant (téléphoner, le consulter ou l'utiliser : notifications, messages, applis, réseaux sociaux...),
- 56 % reconnaissent avoir déjà dépassé les limitations de vitesse,
- 33 % avoir déjà conduit en étant fatigué ou somnolant,
- 27 % avoir déjà consulté ou utilisé leur téléphone au volant,
- 9 % avoir déjà conduit après avoir consommé de l'alcool,
- 3 % après avoir pris des médicaments incompatibles avec la conduite.

Ces résultats illustrent le décalage entre la perception du risque et les pratiques au quotidien, y compris chez les dirigeants.

¹ Étude réalisée par l'Ifop pour l'assureur MMA auprès d'un échantillon de 250 dirigeants d'entreprises, représentatif des entreprises françaises de 1 à 49 salariés. La représentativité de l'échantillon a été assurée selon la méthode des quotas. Le questionnaire a été administré par téléphone sur le lieu de travail des personnes interrogées, du 30 mars au 14 avril 2026.

² Source : chiffres de l'ONISR 2024.



18 mai 2026

Des actions de prévention en progression, mais encore inégalement déployées

Malgré une meilleure prise de conscience du risque routier, les actions de prévention restent encore limitées dans les entreprises. Seul 1 dirigeant sur 4 (25 %) déclare avoir mis en place des actions de prévention à destination de ses salariés. Ce chiffre monte à 39 % chez les dirigeants ayant déjà connu un accident de la route impliquant l'un de leurs salariés dans le cadre professionnel, signe que les actions de prévention sont le plus souvent mises en place après un accident.

Dans le détail, les dispositifs déployés relèvent principalement de mesures de contrôle ou d'encadrement. Parmi les entreprises engagées, 81 % vérifient ainsi régulièrement les véhicules mis à disposition des salariés (+6 points vs 2025) et 77 % la validité du permis de conduire des collaborateurs avant leurs premiers déplacements.

Les actions de fond restent, elles, moins répandues : 55 % des dirigeants ayant mis en place des actions de prévention ont réduit les déplacements des salariés pour limiter les risques routiers (+11 points vs 2025), 43 % ont instauré une charte de bonnes pratiques au volant (+3 points), 37 % diffusent des messages de sensibilisation aux risques routiers (+5 points), et 35 % proposent des formations de sensibilisation ou d'éco-conduite (+3 points).

Par ailleurs, seuls 5 % des dirigeants ont d'ores et déjà planifié des actions de sensibilisation au risque routier pour l'année 2026.

Sensibiliser les dirigeants de TPE-PME au risque routier professionnel

Face à ces résultats, la sensibilisation des dirigeants apparaît comme un levier essentiel pour renforcer la prévention du risque routier en entreprise. Pourtant, seuls 25 % d'entre eux déclarent avoir déjà été sensibilisés ou formés à ce sujet.

Dans le même temps, les attentes progressent fortement : 40 % des dirigeants souhaitent aujourd'hui être davantage accompagnés sur les enjeux et règles liés au risque routier en entreprise, soit près de 2 fois plus qu'en 2025 (21 %).

À l'occasion des Journées de la sécurité routière au travail qui se déroulent du 18 au 22 mai 2026, MMA déploie ainsi une vaste campagne de sensibilisation en radio afin d'accompagner les dirigeants dans la prévention du risque routier professionnel et les inciter à agir concrètement. Des outils d'information et de sensibilisation sont également mis à leur disposition sur mma.fr.

Contacts presse : agence Entre nous soit dit

Claire Mathurin - Tél. : 06 30 10 92 22 - Mail : cmathurin@entrenoussoitdit.fr

Florine Liétin - Tél. : 06 95 59 21 62 - Mail : flietin@entrenoussoitdit.fr

En savoir plus : MMA engagée dans la prévention des risques routiers des pros et des entreprises

Assureur multi-spécialiste, MMA accompagne les entreprises, les professionnels et les particuliers au travers d'un réseau d'agents, de courtiers et de partenaires. Chaque jour, 3 millions d'assurés font confiance à MMA pour protéger leur famille, leur entreprise, leurs biens et leurs projets. Avec 1600 agences dans les territoires, MMA offre à ses clients la proximité, l'écoute et le sens du service : l'irremplaçable « plus » humain. www.mma.fr

MMA s'investit dans de nombreuses actions de prévention routière à destination des professionnels et des entreprises. Son ambition est d'accompagner tous les acteurs de la route (piétons, automobilistes et 2 roues) au quotidien avec des informations accessibles et disponibles où que l'on soit.